

CERCLE GAULOIS ARTISTIQUE ET LITTÉRAIRE, rue de la Loi 5, 1000 Bruxelles.

UN NOUVEAU MUSÉE D'ART MODERNE A BRUXELLES : POURQUOI, OU ET COMMENT ?

Déjeuner-débat mensuel « Ville et Société » du vendredi 25 novembre.

Le débat a été introduit par :

Alain COURTOIS, Sénateur, promoteur d'un « Guggenheim à Bruxelles »

Renée STEENBERGEN, conseiller en mécénat privé en faveur de musées (Stichting Geef Om Cultuur, Amsterdam), avec la participation de

Walter VANHAERENTS, collectionneur d'art contemporain.

INTRODUCTION.

Depuis la décision de fermer sine die le Musée d'art moderne de Bruxelles différentes voix s'élèvent pour créer à Bruxelles, à l'horizon 2020, un nouveau Musée d'art moderne et contemporain, à l'instar du centre Pompidou de Metz. Le sénateur Alain COURTOIS, qui fut l'homme de la candidature hollando-belge au « Mondial » de football, a lancé l'idée d'un « Guggenheim à Bruxelles », qui constituerait un grand geste architectural, et installé un « Comité de patronage ».

EXPOSES ET DEBAT.

Alain COURTOIS a exposé, avec illustrations, la situation muséale dans le monde et – par comparaison – à Bruxelles. Son « Comité de patronage » se réunit mensuellement sous la présidence de Philippe Delusinne, administrateur délégué de RTL. Il comprend des représentants des musées et le directeur de la Régie des bâtiments de l'État. Un rapport de faisabilité/business plan indépendant est prévu pour 15 février et sa présentation aux autorités le mois suivant. Le budget du nouveau musée a été estimé à 60 millions d'€. Quatre sites ont été provisoirement retenus :

- Le Parc du Cinquantenaire, autour de l'actuelle trémie, en partie en souterrain.
- Le quartier du Pacheco, situé entre le bas et le haut de la ville.
- Le plateau du Heysel, excentré mais constituant un pôle potentiel d'activités multiples.
- La brasserie Bellevue, située le long du canal, à l'instar du Guggenheim de Bilbao.

Renée STEENBERGEN a exposé le rôle des collectionneurs privés et la manière optimale de les insérer dans le développement muséal (exemple allemand de musées privés ouverts au public, exemple qui sera suivi sous peu à Gand).

Walter VANHAERENTS, propriétaire d'une des plus grandes collections d'art contemporain en Europe et du musée privé « Vanhaerents Art Collection », qui occupe un ancien bâtiment industriel au centre de Bruxelles, a exposé sa conception « incrémentale » du musée privé : d'abord lieu d'accueil à ouverture restreinte et ultérieurement lieu d'animation culturelle à visibilité muséale.

D'autres personnalités concernées par le sujet, notamment Joost Vander Auwera, conservateur du Musée d'art ancien, qui prépare une exposition internationale sur Jordaens, et plusieurs architectes, se sont jointes au débat, très animé. Celui-ci a comporté entre autres les éléments suivants :

- La fermeture du Musée actuel d'art moderne – quelque soient les raisons avancées - ne se justifie pas et cette fermeture illustre l'absence de politique des musées à Bruxelles, à un moment où la présence de la capitale européenne devrait être affirmée. La création du Musée Magritte, due à un mécénat étranger, et son succès, ne suffisent pas à compenser cette fermeture.
- Au plan touristique également les études comparatives citées par Alain Courtois confirment que Bruxelles est une des villes où les touristes ne viennent qu'une fois, faute d'attractions majeures en dehors de l'« Ilot sacré ». Bruxelles a par ailleurs manqué l'opportunité d'offrir des allers-retours le même jour vers Londres pendant les jeux olympiques, le dernier train de retour par Eurostar étant à 19 heures 34 (22h 15 pour certains trains Thalys de Paris).
- Le « geste architectural » doit passer après le souci muséal (constitution d'une collection d'intérêt reconnu internationalement), au niveau architectural (« sans ascenseurs inutilisables »), et au niveau de la gestion muséale, c'est à dire la mise en valeur des œuvres dans de bonnes conditions de sécurité et de conservation des œuvres sur une longue période). On a cité les points faibles du Guggenheim de Bilbao à cet égard.
- La localisation éventuelle sur le site du Cinquantenaire a été particulièrement critiquée parce qu'elle couperait la perspective vers les arcades depuis la rue de la Loi (que l'on envisage de remettre à double sens) et que le musée serait en partie souterrain, ce que l'on reprochait précisément au musée actuel qui a été fermé.
- La liste des sites possibles ne devrait-elle pas être revue, et s'en tenir à des lieux centraux? Ne devrait-on pas y inclure des lieux existants mais susceptibles d'être aménagés en musée d'art moderne à l'instar de la Tate Modern qui occupe une ancienne centrale électrique? Que faire du site Vanderborcht ou de la Bourse par exemple?
- Comment encourager la participation de jeunes architectes belges au processus de commande architecturale?
- Le calendrier implique une période de cinq ans ou davantage sans lieu d'accueil pour les œuvres de donateurs potentiels. Cette absence ne risque-t-elle pas de décourager les collectionneurs et de les pousser à effectuer des donations ou ventes à l'étranger s'ils n'ont pas les moyens d'ouvrir leur propre musée ? Des exemples récents sont cités.

La conclusion du débat par Alain Courtois a été un plaidoyer pour que l'image culturelle de Bruxelles fasse partie des priorités politiques, ce qui n'est pas le cas jusqu'ici. L'inclusion du projet dans le programme gouvernemental actuellement en discussion lui paraît un signe favorable. Il s'est offert à organiser pour des membres du Cercle une visite de quelques musées illustrant sa thèse.

Pierre Laconte, Fondation pour l'environnement urbain (débat antérieurs : voir www.ffue.org.)